



Rapport d'activité 2023

Mot de la Présidente	2
Présentation de la Fondation.....	4
Organisation	6
Ressources humaines.....	8
Gestion & Accueil des résidents.....	11
Soins	13
Animation	16
Restauration	19
Intendance.....	20
Finances.....	22



EMPLOYEUR
RESPONSABLE
2023



Mot de la Présidente

En 2023, la capacité d'accueil en lits EMS de la Fondation La Vespérale s'est enrichie grâce à l'inauguration de 20 nouvelles chambres. Cette expansion marque le point culminant de la transformation des appartements des Arénières entamée en 2019. Avec la finalisation de 4 chambres supplémentaires prévue pour 2024, notre fondation disposera alors de 159 chambres.

L'un des défis majeurs auxquels nous faisons face actuellement est la fluctuation du taux d'occupation, impacté négativement ces dernières années, notamment en raison de la pandémie de COVID. L'augmentation de l'offre de soins à domicile a également contribué à réduire la durée moyenne des séjours depuis 2012, passant à environ 3 ans en 2023, soit une baisse de 50%. Ce phénomène engendre un renouvellement plus fréquent de nos résidents et augmente le nombre de jours durant lesquels les chambres restent vacantes, influant directement sur notre taux d'occupation et accroissant la charge de travail administrative.

La question de l'embauche et de la fidélisation du personnel soignant est un autre défi persistant, exacerbé par une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur depuis la crise liée au COVID. Dans ce contexte, il est particulièrement difficile pour notre fondation de recruter des personnes compétentes dans le secteur et de retenir des collaborateurs sur le long terme.

Concernant les programmes d'animation, nous avons pris soin d'en diversifier l'offre et d'augmenter les ressources allouées pour mieux répondre aux besoins évolutifs de nos résidents.

L'année 2023 clôture un contrat de prestation couvrant la période de 2018 à 2023, durant laquelle notre fondation a enregistré des pertes financières significatives, s'élevant à plus de 2,9 millions de CHF. Ces pertes résultent principalement d'une décision de l'État de Genève en 2016, qui a demandé à La Fondation d'entreprendre la rénovation de l'IEPA plutôt que sa transformation en chambres EMS, occasionnant des frais supplémentaires conséquents pour notre organisation et sans aucun financement public complémentaire. En 2019, face aux pertes engendrées par l'exploitation des appartements IEPA rénovés, la Fondation a approché l'État pour solliciter une subvention, arguant que la situation financière de la Fondation résultait des décisions antérieures prises par l'État. L'État a indiqué qu'il lui était impossible légalement de subventionner un IEPA, tout en autorisant la transformation des appartements en chambres EMS, mais sans financement étatique.

Cette situation entraînera également une hausse prévue du coût de la dette, liée au renouvellement d'un emprunt de 27 millions de CHF échéant en janvier 2026, qui ne pourra être remboursé dans les proportions initialement prévues. Malgré un exercice 2023 positif, grâce à un ajustement du financement des soins par une subvention supplémentaire, la situation financière de la Fondation demeure fragile, avec une anticipation de dépenses croissantes dans les années à venir.

Le Conseil de Fondation tient à exprimer sa reconnaissance envers le personnel pour son dévouement exceptionnel, garantissant bien-être, sécurité, confort, et qualité de vie à nos résidents.

Nathalie Borno, Présidente du Conseil de Fondation

Présentation de la Fondation

Mission

Accompagner des personnes de dépendance variable et leurs proches en préservant, dans les limites de nos contraintes légales et institutionnelles, leur autonomie, leur pouvoir de décision, leur dignité et leur offrir un lieu de vie chaleureux, rassurant et sécurisant.

Principes directeurs

- Mettre la pluridisciplinarité au cœur de nos pratiques
- Être transparent et communiquer sur nos façons de faire
- Respecter autrui, ses idées, ses différences
- Privilégier la notion de « faire avec » plutôt que celle de « faire à la place de »
- Ne pas penser pour l'Autre
- Préserver le tissu socio-relational des résidents
- Participer par son attitude souriante, au caractère chaleureux et convivial de la résidence



Le logo actuel de la Fondation a été choisi fin 2013.

C'est un V stylisé qui ressemble et rappelle un cœur. Sa texture reflète le mouvement et l'énergie.

Établissements

« Poterie »

Situés au cœur du quartier de la Servette, à quelques pas, se trouvent deux parcs, Geisendorf et Beaulieu, ainsi que de nombreux commerces et restaurants. Ce site dispose de 73 chambres individuelles, réparties dans deux tours reliées par une « Galette ». Chaque chambre est équipée d'une salle de douche avec sanitaire privé, d'un lit, d'une table de chevet et d'une armoire.



« Arénières »

Situé au cœur du quartier de la Jonction, au bord de l'Arve, le site des Arénières a réouvert ses portes le 23 mars 2018. Il compte 82 chambres entièrement rénovées avec salle de bain privative et du nouveau mobilier.



Organisation

La Fondation la Vespérale est une fondation de droit public sise rue de la Poterie 35, 1202 Genève. Elle a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur le territoire du canton de Genève, de pensions, homes ou foyers d'accueil pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, elle gère deux EMS : Arénières et Poterie. S'agissant d'une fondation de droit public, la Fondation n'est pas inscrite au service de surveillance des fondations.

Composition du Conseil de Fondation

Au 31 décembre 2023, le Conseil de Fondation est composé de :

- Monsieur Nathalie Bornozy, présidente dès le 1^{er} juillet 2022 *
- Madame Nadine Béné, vice-présidente *
- Madame Sophie Courvoisier
- Monsieur Christian Frey
- Madame Jacqueline Gorgoni
- Madame Rada Alexandra Draskovic

Membre démissionnaire au 30 juin 2023 :

- Madame Françoise Sapin

Membre avec voix consultative :

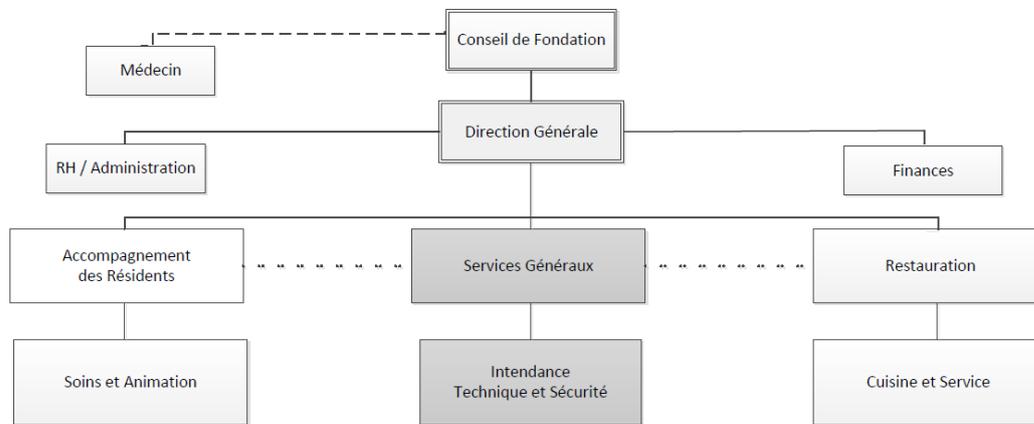
- Monsieur Adrien Bron

* : signature collective à deux

Le mandat des membres du Conseil de Fondation court jusqu'au 31 janvier 2024 par décision du Conseil d'État du 1^{er} mars 2023.

La direction générale de la Fondation est assurée de manière collégiale, par :

- Madame Céline Boisier, Directrice
- Monsieur Vincent Monico, Directeur



La direction s'appuie sur les compétences des responsables de secteur pour assurer la conduite opérationnelle des activités de la Fondation.

Dans ses relations avec l'État de Genève, la Fondation, à l'instar de l'ensemble du secteur des EMS est rattachée, depuis le 1^{er} janvier 2017, avec la Direction Générale de la Santé. C'est avec cette entité que la Fondation négocie le contrat de prestations et le prix de pension 2023.

Depuis le 1^{er} juin 2023, le secteur des EMS est rattaché au Département de la cohésion sociale (DCS) et pour lui au Service cantonal des seniors et de la proche aide (SeSPA).

Ressources humaines

Présentation

Notre mission est de faire en sorte que nos Résidences disposent du personnel nécessaire et compétent à leur bon fonctionnement et que celui-ci se sente non seulement en sécurité sur son lieu de travail, mais qu'il puisse également s'épanouir au quotidien, dans ses activités.

Notre cadre légal est la Loi générale relative au personnel de l'administration cantonale, du pouvoir judiciaire et des établissements publics médicaux (LPAC – B 5 05).



Label Employeur responsable « 1+ pour tous »



EMPLOYEUR
RESPONSABLE
2023



La Fondation a une nouvelle fois été labellisée en 2023 « Employeur responsable 1 + pour tous », pour avoir engagé et participé activement au recrutement de personnes sans emploi, résidant dans le canton de Genève. La Fondation est titulaire de ce label depuis le 10 décembre 2013.

Formation

- 1 collaborateur en formation **CAS Praticien formateur** à la HEDs
- 2 collaboratrices ont effectué une formation « Accueil et communication » à l'Espace compétence en lien avec leur poste de réceptionniste
- Les cadres et les RH ont suivi des formations « motiver vos collaborateurs et évaluer les performances » et « Gérer, prévenir et réduire l'absentéisme » à la FER.
- Les cadres et les collaborateurs de l'administration ont suivi la formation ProcessCom
- 1 collaboratrice a suivi la formation « Améliorer l'accompagnement des personnes en souffrances » à la FEGEMS en lien avec son poste de gestionnaire administrative
- 1 collaboratrice a suivi la Formation « **PLEX** », dispensée par la Commission technique intercantonale Plaisir.

Apprentissage

- 1 apprentie AFP Employée en restauration de 2^{ème} année continue sa formation.
- 1 apprenti **AFP Employé de cuisine** a intégré la résidence de la Poterie
- 1 nouvelle apprentie **AFP ASA** a rejoint l'équipe des soins de la Résidence de la Poterie.
- 1 apprenti CFC **ASE** poursuit sa formation au sein de la Résidence la Poterie.
- 2 apprenties CFC ASE poursuivent leur 3^{ème} année à la Résidence des Arénières

Stages

La Fondation a accueilli en 2023 :

- des élèves HEDs en « **Bachelor en soins infirmiers** » et « **Modules complémentaires santé** ».
- des candidats pour un stage d'observation d'une semaine, prérequis à la formation « **Auxiliaire de santé Croix-Rouge** » et pour des stages pratiques d'un mois obligatoire, pour valider les compétences apprises dans le cadre de cette formation.
- des élèves de l'ECG, dans le cadre de la **Maturité spécialisée santé**.
- des personnes pour un stage de **réinsertion professionnelle à l'intendance**, placées par la Fondation IPT et par l'Association Camarada.
- Une stagiaire sous convention interentreprises dans le cadre du **CFC ASE généraliste**

Effectifs

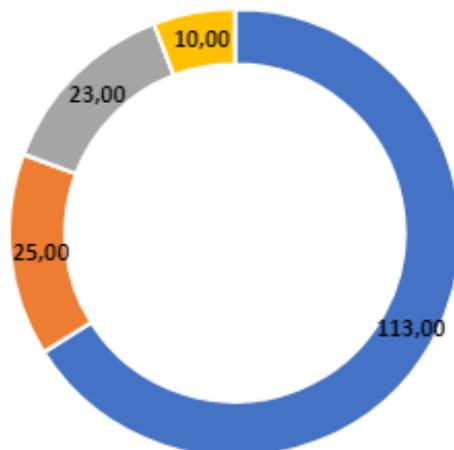
Effectifs hors intérimaires au 31 décembre 2023	Arénières	Poterie	Fondation
Nombre d'ETP du personnel soignant	51.00	41.40	-
Nombre d'ETP du personnel socio-hôtelier	26.65	25.65	-
Nombre d'ETP du personnel administratif	1.80	1.60	5.50

Le nombre d'ETP mentionné est le nombre d'ETP au 31.12.2023. Le personnel de la Fondation travaille en support ou en direction auprès des Résidences (répartition comptable en fonction du nombre de lits).

171 collaborateurs permanents et 10 temporaires (172 ETP) :

- 65% de femmes
- Age moyen : 44 ans
- Ancienneté moyenne : 9 ans

Répartition du nombre de collaborateurs par secteur



■ Soins/animation ■ intendance/tech ■ restauration ■ administration

Ressources d'encadrement en nombre de personnes

- Soins/animation : 6 postes – les infirmières Cliniciennes n'encadrent pas directement les équipes, mais contribuent au suivi de la formation continue.
- Intendance : 1 poste
- Restauration : 1 poste

Mouvements du personnel

Motifs sorties	Nombre de sorties	Nombre d'entrées
Démission	22	53
Fin de contrat	12	
Licenciement	6	
Retraite / AI	6	

Gestion & Accueil des résidents

Présentation

Afin de faciliter les démarches administratives des personnes souhaitant résider dans l'un de nos établissements ainsi que pour nos résidents, le département de la gestion administrative des résidents est responsable de :

- L'accompagnement des personnes candidates à un séjour dans les démarches administratives préalables (liste d'attente)
- La formalisation à l'entrée du résident
- L'accompagnement des résidents dans certaines démarches administratives

Taux d'occupation pour 2023

	Valeur cible	Les Arénières	La Poterie
Optimiser le taux d'occupation eu à l'égard de la liste d'attente en EMS.			
Taux d'occupation moyen annuel {nombre de journées réalisées sur l'année considérée / nombre de journées réalisables (nombre de lits x 365)}	98 % en moyenne annuelle	EMS 94.68 % * UATR 21.83 %	98.30 %

* Faible taux d'occupation en lien avec l'ouverture des nouvelles chambres (entrées progressives).

La Poterie

Nombre de nouveaux résidents	22
Moyenne d'âge des résidents entrants	81.18
Nombre de décès	21
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	1
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes, Loëx, etc.)	15
Nombre de résidents venus du domicile	5
Nombre de résidents venus d'autres établissements	2

Les Arénières

Nombre de nouveaux residents	60
Moyenne d'âge des résidents entrants	85.58
Nombre de décès	36
Nombre de sorties (transfert vers une autre institution)	2
Nombre de résidents venus des HUG (Belle-Idée, Trois-Chênes, Loex, etc.)	13
Nombre de résidents venus du domicile	9
Nombre de résidents venus d'autres établissements	5

Soins

Présentation

La mission principale des soignants est d'accompagner les résidents au quotidien en les assistant dans les actes de la vie quotidienne et dans leurs activités médicales en fonction des besoins de chacun.

Les actions sont basées sur le projet d'accompagnement individualisé du résident qui est élaboré par l'équipe infirmière, en collaboration avec les professionnels de tous les secteurs. Il vise à maintenir l'autonomie et à proposer un accompagnement respectueux de la sécurité, de la dignité et des valeurs des résidents.

Le médecin répondant est responsable de la qualité des soins prodigués au sein des résidences et assure une présence hebdomadaire auprès des équipes d'encadrement et des équipes soignantes.

Objectif 2023

Ces dernières décennies, notre expérience clinique auprès des résidents nous permet d'observer un accroissement des besoins d'accompagnement de plus en plus complexes : multimorbidité, une hausse importante des problèmes neuropsychiatriques, des atteintes fonctionnelles importantes etc.

Dans un processus d'amélioration continue dans la qualité des soins prodigués, l'équipe des soins de la Fondation la Vespérale garde pour objectif d'offrir les soins et l'accompagnement les plus adaptés aux résidents accueillis dans les limites de nos possibilités institutionnelles.

Interdisciplinarité et interprofessionnalité

L'équipe des soins s'enrichit auprès d'une équipe interdisciplinaire et interprofessionnelle active dans l'accompagnement des résidents de la Fondation Vespérale.

Ces ressources sont essentielles dans l'analyse des situations complexes : l'élaboration des projets d'accompagnement en continu permet dans ces échanges de trouver des solutions tout en restant au plus près des besoins des résidents.

Par exemple, nous avons collaboré avec l'équipe de restauration pour fournir aux résidents, utilisateurs de fauteuils confort, de bénéficier de réhausseur de table pour optimiser leur confort.

Nous avons également travaillé avec l'équipe de l'intendance dans l'aménagement des chambres des résidents atteints de malvoyance pour qu'ils puissent retrouver leurs repères et se sentir en sécurité ou dans l'utilisation de l'affordance pour réorienter, en douceur, les résidents atteints de troubles cognitifs.

Nous bénéficions du soutien de la Direction et des services administratifs dans la recherche des ressources humaines et financières nécessaires.

Les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, la diététicienne, les psychiatres, les psychologues, les podologues nous apportent leur expertise dans le déploiement de nos actions de soins.

De nouvelles stratégies non médicamenteuses ont été intégrées dans l'accompagnement des résidents souffrant de symptômes comportementaux et psychiatriques liés à la démence : massage thérapeutique, spiritualité, kinésiologie, Brain Gym, Maïeusthésie...

Le précieux partenariat avec les familles, entourage et résidents nous ont permis de nous réajuster au plus près de leurs besoins.

Procédures de soins

Toujours dans un souci de qualité, la mise au point de procédures de soins nous permet un travail axé sur les bonnes pratiques de soins et uniformisé sur les deux sites de la Fondation la Vespérale.

L'année 2023 a permis l'élaboration des procédures suivantes :

- Mesures de contraintes
- Mesures en cas d'exposition au sang ou d'un liquide biologique
- Déclaration d'un incident
- Projet d'Accompagnement
- Douleur
- Hygiène buccodentaire
- Mesures précautions standards
- Mesures additionnelles aux précautions standards
- Prévention et détection de la maltraitance

Unité d'accueil temporaire de répit

Le 15 mai 2023, la Fondation la Vespérale inaugure l'unité UATR avec sa première entrée.

L'équipe des soins accueille 4 résidents pour ce type de séjour et rencontre des difficultés dans l'accompagnement de ceux-ci : des situations de polyopathologies aiguës qui deviennent chronophages dans un séjour trop court pour établir une relation de confiance qui permet des soins de qualité.

L'utilisation de cette unité est sus pendue progressivement en août 2023 pour être transformée en séjour EMS à l'automne.

Période canicule

Le 15 juin 2023, le Service du Médecin Cantonal a activé la veille canicule.

Les températures élevées peuvent entraîner des répercussions sur la santé, notamment sur celle de nos résidents.

Les personnes âgées doivent être plus particulièrement protégées de la chaleur, car leur régulation thermique peut être moins efficace, transpirent moins et ressentent moins la soif.

Nous appliquons les pratiques suivantes :

-
- Proposer suffisamment à boire : « une visite/un passage = un verre d'eau », sauf si contre-indication médicale.
 - Être vigilants quant à la consommation des boissons alcoolisées et sucrées qui péjorent les états de déshydratation.
 - Proposer aux résidents de se rendre dans des pièces plus fraîches des établissements.
 - Proposer aux résidents le port de vêtements légers.
 - Rafraîchir les pièces : Fermer les fenêtres et baisser les volets en fin de matinée puis ouvrir et aérer de 20h à 8h.
 - Surveiller/faire surveiller la température corporelle des résidents les plus fragiles + les symptômes suivants en général : faiblesse, crampes musculaires, confusion, vertiges, désorientation, troubles du sommeil, maux de tête, pouls rapide, bouche sèche, nausées, vomissements et diarrhées.
 - Si le résident présente un stress thermique : allonger le résident sur un lit, le rafraîchir et si est conscient, lui faire boire de l'eau tempérée.

Si ces mesures sont inefficaces, appeler en urgence un médecin.

Nous avons doté nos infirmeries- (climatisées) d'un système de surveillance de la température des locaux : ceux-ci nous permettent de conserver les traitements médicamenteux dans des conditions sécurées.

Les luminaires des armoires sont également remplacés pour des dispositifs à Led pour limiter les sources de chaleur, mais également dans un souci d'économie d'énergie.

La prévention et la gestion du risque infectieux

La fin de l'année 2023 coïncide avec la recrudescence des virus hivernaux.

Notre médecin répondant a lancé le départ d'une campagne de vaccination contre la Covid et la grippe :

- 83 résidents sont vaccinés contre la Covid.
- 86 résidents et 52 collaborateurs sont vaccinés contre la grippe.

Ces mesures préventives sont complétées par un rappel des bonnes pratiques des mesures d'hygiène (lavage de main, friction au gel hydroalcoolique et port du masque).

L'élaboration de la procédure des mesures de précautions standards et des mesures additionnelles par le médecin répondant et l'encadrement vient fixer nos bonnes pratiques dans la prévention et la gestion de ces risques.

Animation

Présentation

Quotidiennement, des activités collectives, individuelles et récréatives sont organisées par l'équipe d'animation. Ces dernières ont lieu entre 08h30 et 17h30.

Le service de l'animation, propose des prestations stimulantes, répondant aux attentes et besoins des résidents en tenant compte de leurs capacités. De manière générale, les animations sont offertes aux habitants de la résidence. Cependant, une participation financière peut être demandée aux résidents, selon les activités. (ex : musée, cinéma, restaurant, etc.).

L'équipe de l'animation

Durant de l'année 2023, l'équipe d'animation s'est étoffée. Nous avons accueilli Patricia et Danudej en tant qu'ASE ainsi que Maëlle, Eric et Carine en tant qu'aides-animateurs.

Grâce à la diversité de nos compétences, nous avons pu élargir nos propositions d'animations, autant sur la quantité que sur la qualité. Comme chaque année nous avons proposé à nos résidents diverses activités, aussi bien au sein des institutions qu'en extérieur. Nous avons offert à nos résidents des animations hebdomadaires, des événements tels que des concerts et des spectacles dans le cadre de célébrations, ainsi que des sorties et des journées de vacances.

Activités du quotidien

Dans les activités du quotidien, nous proposons à nos résidents des animations qui permettent de suivre l'actualité comme la revue de presse afin qu'ils puissent se tenir informés et d'échanger sur les divers sujets. Il est important que nos aînés ne se sentent pas exclus et qu'ils aient l'espace pour exprimer leurs opinions.

D'autres animations privilégient le bien-être telles que le soin des mains et les massages. Notre animateur, Adrien, propose deux fois par semaine de masser nos résidents. Quel que soit notre âge, il nous semble nécessaire de préserver la sérénité, l'estime de soi et l'image que nous reflétons. Comme dit l'expression : « un esprit sain dans un corps sain ».

Pour compléter l'expression ci-dessus, nous sollicitons divers services religieux afin de célébrer messe et culte pour nos résidents selon leur confession.

Nous retrouvons également chaque semaine dans nos programmes des activités de mobilité comme la gym douce, les jeux de ballons, le bowling ou la pétanque animée régulièrement par Elisabeth notre animatrice qualifiée formée dans ce domaine. Le maintien des acquis de nos résidents est un point essentiel de nos actions. Il permet de prévenir la perte d'autonomie et de soulager les douleurs quotidiennes. Les jeux favorisent quant à eux la concentration, la dynamique de groupe et l'esprit d'équipe grâce aux encouragements et au soutien des autres joueurs.



Les animaux sont aussi très appréciés par nos aînés. L'institut « les Z'ani-maux » intervient au sein de chacune de nos institutions une fois par semaine. Divers animaux sont présents selon les séances tels que des cochons d'Inde, des lapins, des oiseaux, des chinchillas et des chiens. Nous avons également des bénévoles de l'association « Pattes tendues » qui viennent rendre visite à nos aînés accompagnés de leurs chiens. Ces moments privilégiés permettent à nos résidents des instants de tendresse, de calme et de confiance.



Nos résidents sont très demandeurs d'activités qui leur permettent de travailler leur mémoire. C'est pour cette raison que l'animation propose régulièrement des jeux de mots, des mots-coupés, des « pictionary » et de nouveaux ateliers mémoires, animés par notre assistante socio-éducative Patricia, tels que les ateliers « 5 sens », « Genève d'hier et d'aujourd'hui » et bien d'autres.

En plus des jeux mentionnés ci-dessus, nous proposons des jeux de société comme le Scrabble, le Domino, des puzzles et des jeux d'emboîtement. Nous faisons également des jeux d'adresse tels que jeux de cible et jeux en bois. Ceci permet au résident d'interagir dans un groupe, de se divertir et de rendre les moments creux récréatifs.



Pour nos artistes, Maëlle, notre aide-animatrice en étude d'art-thérapie et Carine notre aide-animatrice passionnée par la confection, proposent des ateliers de peinture, de collages, de modelage et de loisirs créatifs variés comme des créations de bijoux et du tricot. Durant ces ateliers, les résidents travaillent leur mémoire tactile. Cela leur permet de mobiliser leur motricité fine en leur laissant libre cours à leur créativité en confectionnant des objets en poterie, des bijoux, des décorations ainsi que des ateliers intergénérationnels. Ces moments d'échanges avec les enfants sont toujours un excellent médiant pour le partage, le dialogue et la compréhension. Sur l'image de gauche, vous pouvez voir la réalisation d'une fresque par les résidents et des écoliers.

Emmanuel Kant disait : « la musique est la langue des émotions ». Il nous paraît donc essentiel de mettre en place des moments de chants, d'écoute et d'instrumental. Deux fois par mois, une intervenante externe, Elodie, se rend dans nos deux institutions afin de chanter avec les résidents les chansons qui les ont accompagnés au fil des années. Danudej notre assistant socio-éducatif s'occupe des ateliers instrumentaux. Il joue au piano de brèves mélodies que les résidents peuvent reproduire. Notre animateur qualifié, Adrien quant à lui, offre des instants de guitare.



Les ateliers pâtisseries sont nécessaires pour les résidents afin qu'ils puissent maintenir leurs acquis, les valoriser et continuer de participer aux tâches de la vie quotidienne. C'est aussi un moyen de pouvoir partager leurs souvenirs, leurs connaissances et leurs savoir-faire. D'autre part, des groupes repas sont organisés chaque semaine pour favoriser l'interaction entre les résidents et pallier à l'isolement ainsi que des « épluchages de légumes » toutes les deux semaines qui permettent de valoriser leur travail.

Les semaines se finissent souvent par un café rencontres proposé par notre aide-animateur Éric ainsi qu'un film que les résidents choisissent et apprécient. Cette occasion très attendue permet aux bénéficiaires de se retrouver et de partager un temps d'émotion.

Restauration

Présentation

La Fondation gère deux restaurants « **l'Entre-deux-tours** » situés sur le site de la Poterie, et « **Au fil de l'Arve** », sur le site des Arénières. Ils proposent aux résidents de prendre leurs repas et collations dans un cadre aéré et lumineux.

Possibilité est donnée, à l'entourage et aux invités, dans un espace réservé, de partager un moment avec leur proche autour d'un repas ou d'une pâtisserie. Le service des repas pour les résidents et leurs proches s'effectue de 12h00 à 13h00 et de 18h00 à 19h00.

Nos restaurants sont également ouverts au public, avec un service des repas de 12h00 à 13h00 et un service des boissons assuré jusqu'à 18h00. De magnifiques terrasses sont aménagées l'été et sont ouvertes de 10h30 à 18h00.

Les menus servis au restaurant sont identiques que ceux proposés à nos résidents. Seules les quantités sont adaptées. Cela nous permet de garantir un niveau de qualité élevé et ainsi assurer un maximum de transparence aux familles et aux proches.

À l'occasion de festivités et sur commande, nous proposons un assortiment de différents gâteaux livrés par nos fournisseurs ou réalisés par notre pâtissier.

Agrandissement des Arénières

Le restaurant des Arénières a réouvert à nos pensionnaires et à leurs familles après les travaux de rénovation du sol entrepris dans la salle de restaurant. (Février)

À cette occasion, les ressources dédiées au restaurant ont été accrues afin d'accueillir les nouveaux résidents. Une nouvelle fonction de second de cuisine a été créée pour renforcer la gestion de la restauration.



Activités des restaurants

Le repas de Noël sur un seul site a été abandonné et nous avons repris l'organisation de cet évènement sur chacun des deux sites. La population a changé et nous nous sommes rendu compte que les résidents que nous déplaçons étaient souvent fatigués et perturbés par le déplacement.

En 2023, nous avons terminé l'implémentation de notre nouveau système (Logiciel EEAT) de contrôle HACCP, pour la restauration, par le biais d'un outil dématérialisé. Des capteurs de

température ont été installés dans tous les éléments froids. Ceci nous garantit un contrôle des températures en temps réel et déclenche une alarme lors d'une anomalie.

Le partenariat que nous avons avec les HUG et l'IMAD a pris fin en avril 2023. Les prestations de stockage des repas préparés en vue de leur distribution au bénéficiaire de l'IMAD ont été délocalisées dans de nouveaux locaux, plus grands, près des Grottes en bas de la Servette.

Intendance

Présentation

L'équipe de l'intendance veille à maintenir un environnement agréable, confortable, propre et sécurisant pour les résidents. Les espaces communs ainsi que les chambres des résidents sont entretenus, de manière, à ce que chacun se sente un peu « comme à la maison », tout en respectant les normes de propreté et d'hygiène en vigueur.

Les vêtements des résidents, hormis le nettoyage à sec, sont traités à l'interne, par le service de la lingerie. À l'entrée du résident, son trousseau de vêtements est marqué puis est entretenu avec le plus grand soin. Nous assurons le lavage, le repassage ainsi que de petites retouches.

Décorations des bâtiments

Au gré des saisons et des fêtes (Pâques, 1^{er} août, Noël), un effort particulier est réalisé pour la décoration des espaces de vie communs afin d'égayer les résidences et rythmer l'année.

Il est mis un accent particulier sur la nouveauté régulière des décorations avec l'active participation des résidents, qui apprécient cette activité ludique.





Service technique

La décision de créer un service technique à part entière a été prise, qui permettra d'avoir un support interne pour assumer l'ensemble des problèmes des bâtiments et des outils de gestion (clés-badge-médaille-)

Dans un premier temps deux collaborateurs se consacrent à une remise à plat de la gestion des clés, des téléphones et des médailles :

La création de pool téléphone a été validé par la responsable de soins et accompagnement qui permettra d'avoir un meilleur suivi des téléphones en circulation.

Finances

Généralités

L'exercice 2023 clôt le contrat de prestation 2018 – 2021 prolongé jusqu'en 2023.

Globalement, durant ce contrat de prestation, la Fondation a cumulé des pertes financières importantes, soit plus de CHF 2'897'622.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
EMS	53'543	1'179'015	417'592	-2'532'049	-1'110'867	119'668	-1'873'097
IEPA	-380'025	-308'767	-335'733	-	-	-	-1'024'525
Total	-324'464	'872'267	'83'879	-2'530'028	-1'108'845	121'691	-2'897'622

La part due à un choix fait en 2016 par l'État de Genève, soit la rénovation de l'IEPA au lieu de la transformation en chambres EMS comme demandée par la Fondation, représente plus de MCHF 2,9 de perte. Ceci est sans compter les effets à moyen terme sur le coût de la dette. En effet, plus de MCHF 4.5 de trésorerie ont été nécessaires pour rectifier ce choix. En janvier 2026, l'emprunt de MCHF 27 arrivera à échéance et la Fondation devra réemprunter plus que prévu (mois d'amortissement de la dette) et à des taux nettement plus élevés que ceux de l'emprunt actuel (0.97%).

Le résultat positif de l'exercice 2023 est principalement dû à un ajustement du financement des coûts des soins par un apport supplémentaire de la subvention à hauteur de CHF 648'424.10. Sans cet apport, les prestations de soins de la Fondation seraient restées structurellement sous-financées.

Toutefois, la situation financière de la Fondation reste précaire, compte tenu des charges à la hausse prévues ces prochaines années.

Finances

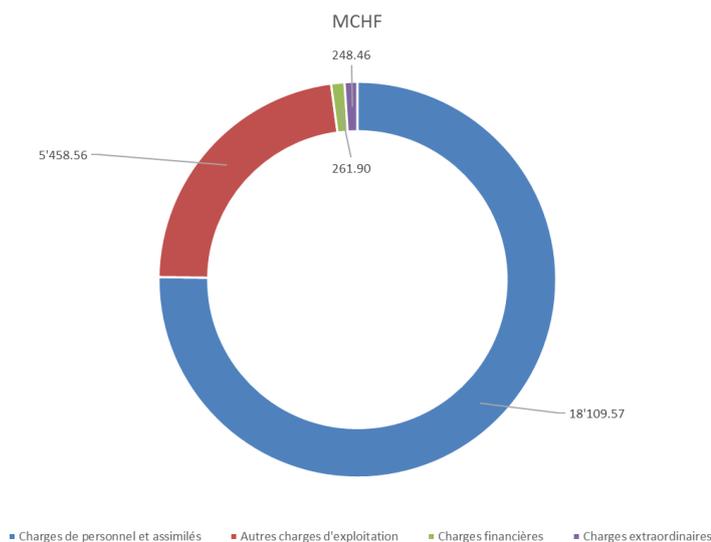
Pour l'année 2023, le prix de pension est passé de CHF 235.00 à 238.00 par jour sur les deux EMS pour tenir compte des mécanismes salariaux de 2022.

La subvention cantonale selon le contrat de prestations 2018-2023 a été augmentée de CHF 1'121'871.00 (+26.15%) pour tenir compte de l'ouverture des nouvelles chambres aux Arénieres et des mécanismes salariaux. Une subvention complémentaire de CHF 657'104.00 a été accordée pour tenir compte de l'évolution des minutes de soins.

Concernant les charges de personnel et assimilés, celles-ci ont été accrues de CHF 1'582'509.00 pour présenter un montant de CHF 18'109'569.00. Cette augmentation (+9.58 %) provient des éléments suivants :

- Besoin de nouveaux collaborateurs à la suite de l'ouverture des nouvelles chambres aux Arénières
- Mécanisme salariaux (annuités)
- Remplacement par du personnel temporaire, lors des absences maladie, accident, et maternité du personnel fixe (part non couverte par les APG).

Les dépenses sont principalement constituées des charges salariales :



Les produits d'exploitation présentent une augmentation de CHF 3'694'609.00 (+18'01 %) pour conclure l'exercice avec un montant de CHF 24'205'402.00. Ceci est dû en grande partie à l'ouverture des nouvelles chambres aux Arénières.

